



LE CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET DE RENNES



Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes est une plateforme de compétences scientifiques sur les questions européennes, distinguée par la Commission européenne. Il réunit sept Chaires Jean Monnet, 74 enseignants et chercheurs de l'Université de Rennes 1, l'Université Rennes 2, de l'ENS Cachan - Bretagne et de Télécom Bretagne dans les disciplines du droit, de l'économie, de la géographie et de l'histoire. De renommée européenne, il forme des étudiants, mène des activités de recherche et dispose d'un centre de documentation européenne et d'une bibliothèque spécialisée sur l'Europe. Il vise à diffuser la connaissance sur l'intégration européenne auprès de la société civile, notamment à travers son cycle de conférences intitulé les «Rendez-vous d'Europe».

QU'EST-CE QU'UN CENTRE JEAN MONNET ?

Les Centres d'Excellence Jean Monnet sont des structures pluridisciplinaires mettant en commun des ressources scientifiques, humaines et de documentation pour les études et la recherche sur l'intégration européenne dans une ou plusieurs universités. Chaque Centre doit travailler sous la direction d'une Chaire Jean Monnet. Il existe actuellement 12 centres Jean Monnet en France : 3 centres à Paris (Université Panthéon-Assas, Université de Paris Sud (Paris XI), à l'Université de Paris I - Panthéon Sorbonne), 2 centres à Lyon (Université Lumière - Lyon II ; Université Jean Moulin - Lyon III), 1 centre à Toulouse (Université de Toulouse Le Mirail), à Nancy (Université de Nancy II), à Aix (Université Paul Cézanne Aix-Marseille III), à Nice (Université de Nice - Sophia Antipolis), à Lille (Université des Sciences et Techn. Lille I), à Grenoble (Université Pierre Mendès France de Grenoble) sans oublier Rennes !

QU'EST-CE QU'UNE CHAIRE JEAN MONNET ?

Il existe deux types de Chaires Jean Monnet : Les Chaires Jean Monnet sont des postes d'enseignement avec comme spécialisation les études sur l'intégration européenne. Les titulaires d'une Chaire Jean Monnet enseignent un minimum de 90 heures par année académique, dans le domaine des études d'intégration européenne. Les Chaires sont alors attribuées à l'Université dont le titulaire dépend. Les Chaires Jean Monnet "Ad personam" sont des récompenses réservées

aux Chaires Jean Monnet qui fournissent la preuve d'un enseignement de haut niveau international et un nombre conséquent de publications parues (au moins en partie, en dehors de leur pays de résidence) à des professeurs ayant eu une expérience en tant qu'anciens praticiens de haut niveau dans le domaine de l'intégration européenne

QU'EST-CE QU'UN MODULE JEAN MONNET ?

Les Modules Jean Monnet sont des cours de courte durée sur l'intégration européenne (incluant les relations de l'UE avec d'autres parties du monde) avec un minimum de 40 heures d'enseignement par année académique. Les modules peuvent avoir une approche pluridisciplinaire

QU'EST-CE QU'UN GROUPE MULTILATÉRAL DE RECHERCHE JEAN MONNET ?

Les Groupes Multilatéraux de Recherche Jean Monnet sont des partenariats entre au moins trois Chaires Jean Monnet de trois pays différents, menant à la création d'un réseau universitaire intégré avec un plan de recherche commun et des synergies pluridisciplinaires dans le domaine des études d'intégration européenne. Pour de plus amples informations sur les appels à propositions Jean Monnet, veuillez prendre contact avec l'[EACEA](#).

Mise à jour le 23 septembre 2014

ACTUALITÉS

SITE INTERNET

Retrouvez plus d'informations sur le site Internet du Centre d'excellence Jean Monnet
<http://cejm.univ-rennes.eu>

CONTACTS

Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes Espace Jean Raux Rue de la Borderie 35000 Rennes
Du Lundi au jeudi : 9h-12h / 14h 17 h

Coordination : [Catherine Flaesch-Mougin](#)

Valorisation et développement : [Hélène Rannou-Boucher](#)

Secrétariat : [Charlotte Florenty](#)